Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260507-CNE07052605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 07 mai 2026

Date de convocation :	30 avril 2026	Conseillers en exercice :	23
Date d'affichage :	30 avril 2026	Conseillers présents :	20
		Conseillers votants :	23

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le trente avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Sylvain GUEDAS, Mme Sylvie BENNEKA, M. Augustin PAULAY, M. Jean-Pierre ZUCCHI, Mme Françoise HEBEL, M. Christian TREMANT, Mme Marie-Pierre SANTERRE, M. Rémi MATHURIN, Mme Rachelle HILLAIREAU, M. Réda OUKRINE, Mme Patricia TALIO, M. Jean-Marc NOEL, Mme Marie CATREVAUX, Mme Stéphanie LA MANNA, M. Morgan JOANNIC, Mme Camille LE PAGE, M. Jacky NAULIN, Mme Alexandra CONTRATTI.

Étaient absents excusés :
M. Patrick MONNEREAU a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE.
Mme Nathalie BANCEL a donné pouvoir à Mme Annie DRENO.
Mme Lise CRONIER a donné pouvoir à Mme Alexandra CONTRATTI.

Mme Marie CATREVAUX a été élue secrétaire de séance.

- **Travaux d'aménagement aux services techniques – CNE070526-05**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il avait été décidé, lors de la préparation budgétaire 2026, de prévoir des travaux d'aménagement aux services techniques de la commune. Il s'agit de réaliser des zones de stockage pour les matériaux en créant des box.

Une consultation a été lancée, à ce titre, pour la création de 5 box. Deux entreprises ont répondu.

Après examen des propositions et avis favorable de la commission travaux, réunie le 30 avril 2026, il est proposé de retenir l'offre de la société Noguet – Boulo de Péaule, pour un montant de 18 926,40 € HT, pour la création de 5 box de stockage avec dalles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
approuve la proposition et retient l'offre de la société Noguet – Boulo de Péaule, pour un montant de 18 926,40 € HT, pour la création de 5 box de stockage, avec dalles, aux services techniques de la commune.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 12 mai 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE